

ASH Vosges : une lettre d'alerte remise au Ministre de l'Education Nationale

Face à la dégradation du suivi des élèves en situation de handicap, et face à la souffrance grandissante des personnels et des collectifs qui œuvrent dans l'intérêt de ces élèves, cette lettre rappelle l'attachement au droit fondamental à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap.

Elle a été adressée au premier Ministre, Ministre de l'Education et la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées. Elle est en quelque sorte une première étape dans nos actions collectives de cette année.

[Lire le courrier adressée par les signataires](#)

Pénurie de moyens, cadences infernales... l'Éducation nationale à la traîne de l'épidémie

La priorité à l'éducation au temps du Covid : dans les discours plus que dans les faits. Lire la déclaration liminaire du Sgen-CFDT au CTMEN du 20 septembre 2021 : [ICI](#).

CPF: Compte personnel de formation 2021/2022

La note de service concernant le CPF pour l'année scolaire 2021/2022 est parue. Si vous souhaitez en bénéficier n'hésitez pas à la consulter. Vous pouvez la retrouver [ici](#). Attention cette année tout dossier est à déposer sur la plateforme démarches simplifiées. Elle est accessible [ici](#).

Aussi vous pouvez contacter le conseiller RH des Vosges par mail à l'adresse suivante: ce.crh88@ac-nancy-metz.fr

Aussi la formation demandée doit être en adéquation avec le projet d'évolution professionnelle de l'agent. Pour formaliser leur demande, les agents peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un Conseiller mobilité carrière (CMC) en faisant une demande à l'adresse suivante : corinne.tiquet@ac-nancy-metz.fr

PAF: plan de formation 2021/2022

L'Académie de Nancy-Metz et la direction territoriale Grand Est de Réseau Canopé, mettent à la disposition de l'ensemble des personnels, en plus du PAF, un plan de formation à distance intitulé «Plan de formation de rentrée 2021-2022». Ce plan comporte 10 parcours de formation à distance d'une durée moyenne de 6h. Chaque parcours verra l'intervention d'experts (IGENSR, IA-IPR, formateurs académiques, médiateurs Canopé), dans des modules de 45 min à 1h30. [Lire la suite](#)

Ces formations se tiennent du 20 septembre au 31 octobre. Le lien suivant donne un accès direct au descriptif détaillé des parcours et à l'inscription :

<https://spark.adobe.com/page/3JbDBhKDqCes0/>

Obligation vaccinale à l'Éducation nationale : agents concernés, mise en œuvre et contrôle

Suivant la **loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire** et sauf contraindication médicale, l'obligation vaccinale s'applique :

- Aux médecins et aux infirmières en générale et donc à ceux et celles qui exercent à l'éducation nationale,
- Aux personnes faisant usage du titre de psychologue, les psychologues de l'Education nationale sont donc concernés,
- Aux personnels, notamment de secrétariat, exerçant de manière régulière leur activité principale dans les mêmes bureaux ou locaux (infirmerie...) que les professionnels de santé et les psychologues,
- Aux personnels d'entretien des locaux où exercent les personnels concernés par l'obligation vaccinales,
- Aux internes ou externes de médecine et stagiaires infirmiers,
- Aux enseignants qui interviennent dans des établissements de santé ou services médicosociaux,
- Remplaçants, contractuels, vacataires, titulaires, stagiaires ont la même obligation vaccinale. [Lire la suite](#)

Actualités CFDT

Ouverture de la conférence « Perspectives salariales »

La Ministre a ouvert la conférence sur les perspectives salariales en rappelant les mesures prises et les annonces de juillet dernier.

Les travaux qu'elle mène sont organisés autour de trois axes essentiels :

- Aboutir à un accord majoritaire ambitieux sur la protection sociale complémentaire pour les agents de l'État,
- Mener un chantier sur la « haute Fonction publique »
- Mener un chantier de réflexion sur les rémunérations et les carrières pour les trois versants de la Fonction publique. [En savoir plus](#)

Bons plans

La fédération des **Apedys** (partenaire de nos actions AESH) vous invite à une conférence animée par Juliette Speranza sur le thème: « **L'échec scolaire n'existe pas** » le samedi 2 octobre à 10h00. Pour vous y inscrire c'est par [ici](#).

S'artmuser : découvrir l'art en s'amusant. Des jeux, des dossiers pédagogiques, des visites virtuelles et des idées de sorties. [Le lien](#)

Automatismes et calcul mental. De nombreuses activités du CE1 au CM2. [Le lien](#)

Carte CEZAM : Les cartes 2021 (année civile) sont en vente au Sgen-CFDT au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter.

Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>